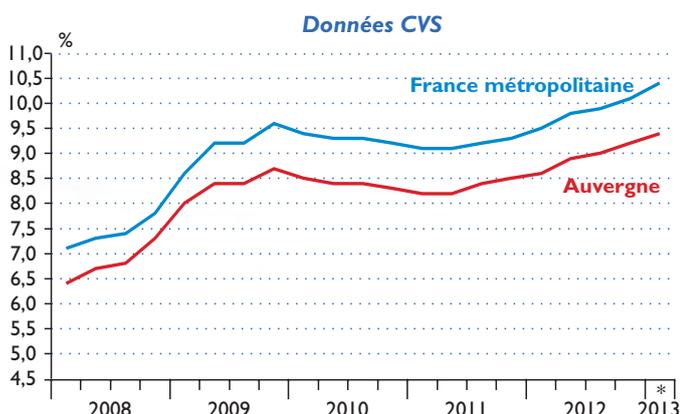


Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle



*T1 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Le marché du travail se dégrade encore

Au 1^{er} trimestre 2013, le chômage touche 9,4 % de la population active auvergnate en données corrigées des variations saisonnières, soit 0,2 point de plus qu'au trimestre précédent. Le marché du travail régional continue de se dégrader : sur un an, l'augmentation atteint 0,8 point.

Toutes les régions métropolitaines sont touchées par une hausse du taux de chômage, à l'exception de la Basse-Normandie et de la Picardie, marquées par une stabilité. En métropole, 10,4 % de la population active est au chômage, soit une progression de 0,3 point par rapport au trimestre précédent et de 0,9 point par rapport au 1^{er} trimestre 2012.

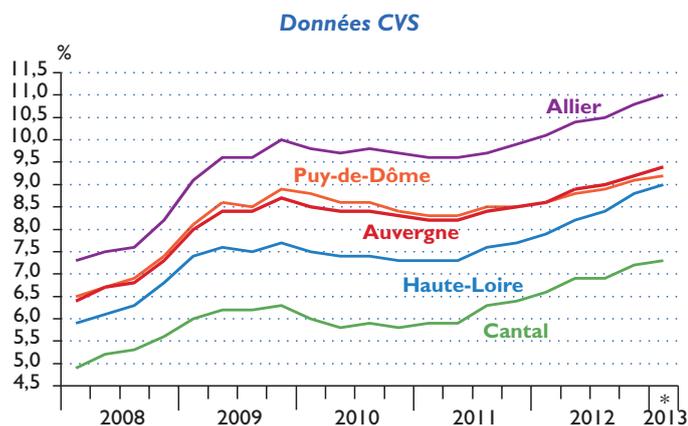
La Haute-Loire et l'Allier fortement affectés

Le taux de chômage de l'Allier s'élève à 11 % au 1^{er} trimestre 2013. Il est en hausse de 0,2 point par rapport au 4^e trimestre 2012 et de 0,9 point sur un an. Le département retrouve son niveau de chômage de la fin de la décennie 1990. Dans le Cantal, le chômage concerne 7,3 % de la population active. Sa progression se limite à 0,1 point par rapport au trimestre précédent mais atteint 0,7 point sur un an.

En hausse de 0,2 point par rapport au 4^e trimestre 2012, le taux de chômage de la Haute-Loire atteint désormais 9,0 %. Il progresse de 1,1 point sur un an.

Dans le Puy-de-Dôme, 9,2 % de la population active est au chômage, soit 0,1 point de plus qu'au dernier trimestre de 2012. Sur un an, le taux de chômage progresse moins vite que dans les autres départements : + 0,6 point par rapport au 1^{er} trimestre 2012.

Évolution des taux de chômage localisés en moyenne trimestrielle



*T1 provisoire

Source : Insee, Taux de chômage localisés

► Alain BATIFOULIER, Insee

► Méthodologie

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part du chômage départemental et, d'autre part, de la population active occupée.

Le chômage départemental est obtenu par ventilation du chômage (France métropolitaine) à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM à chaque trimestre. Chaque série départementale ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières). La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence par département au 31 décembre de chaque année. Ces dernières sont trimestrialisées à l'aide des évolutions trimestrielles de l'emploi observées à partir des déclarations aux URSSAF.

Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et des actifs occupés) ainsi estimés.

Taux de chômage trimestriels localisés (moyenne corrigée des variations saisonnières)

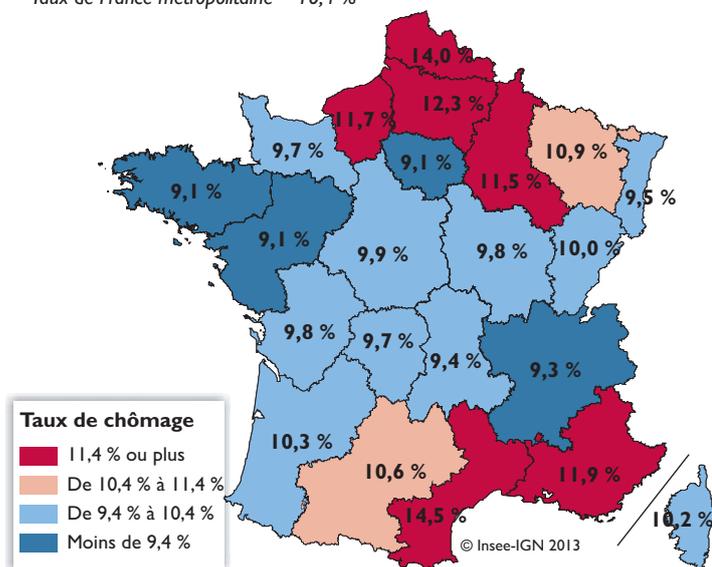
	2012				2013
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre*
Allier	10,1%	10,4%	10,5%	10,8%	11,0%
Cantal	6,6%	6,9%	6,9%	7,2%	7,3%
Haute-Loire	7,9%	8,2%	8,4%	8,8%	9,0%
Puy-de-Dôme	8,6%	8,8%	8,9%	9,1%	9,2%
Auvergne	8,6%	8,9%	9,0%	9,2%	9,4%
France métropolitaine	9,5%	9,8%	9,9%	10,1%	10,4%

* Données provisoires

Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Taux de chômage régionaux au 1^{er} trimestre 2013

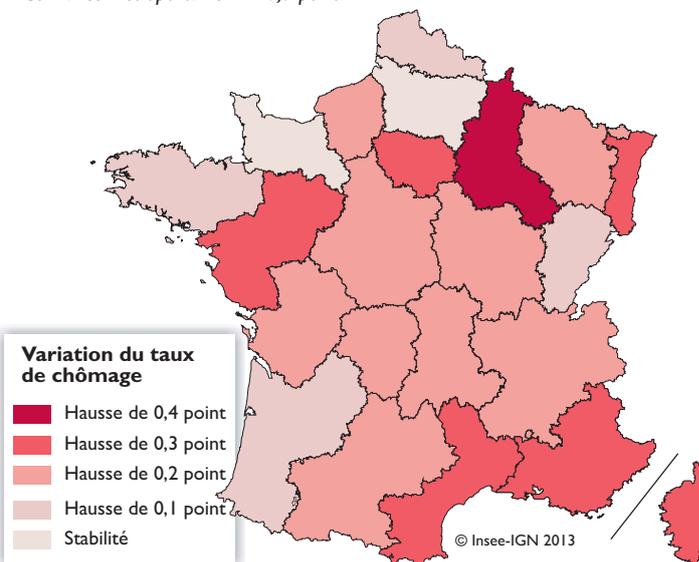
Taux de France métropolitaine = 10,4 %



Source : Insee, Taux de chômage localisés

» Variation des taux de chômage régionaux entre le 4^e trimestre 2012 et le 1^{er} trimestre 2013

Variation du taux de France métropolitaine = + 0,3 point



Source : Insee, Taux de chômage localisés

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne